

# Sargasses : À Saint-François une « task force » et des interventions en 24 heures

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

8 avril 2026



La saison des sargasses 2026 s'annonce aussi toxique que 2025. À Saint-François où les échouages commencent à s'entasser sur le littoral, la commune a recalibré ses moyens. Budget, barrages, collecte, gaz toxiques, transport maritime... Méryle Félicianne, de la direction de l'ingénierie du développement durable et de l'environnement, répond point par point aux questions du *Courrier de Guadeloupe*.

## 1. Quel est le budget, et qui paie ?

C'est le nerf de la guerre. En 2025, Saint-François a dépensé

683 730 euros sur un budget sargasses programmé à 900 000 euros en fonctionnement. L'État en finance 80 % via le Plan Sargasses 2.

Côté investissement, la Région a financé l'étude de courantologie. Et le projet phare de 2026, l'acquisition de 1 600 mètres linéaires de barrages anti-sargasses, est chiffré à 1,1 million d'euros, intégralement couvert par des subventions publiques : Fonds européen pour les investissements (FEI), dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), Fonds Vert et Feder.

## **| 2. Quels moyens concrets sont déployés sur le terrain ?**

Saint-François mise sur trois leviers pour cette saison sargasses 2026 :

Les barrages. Uniquement de type déviant, ils orientent les nappes de sargasses loin des plages au lieu de les bloquer frontalement. Le marché de 1 600 mètres de barrages est en cours de lancement.

La collecte. Ramassage terrestre et en proche-côtier (pelles à bras long). La commune dispose en propre de camions bennes, d'une pelle chargeuse, d'un tracteur et d'une nettoyeuse de plage de type cribleuse. Le plan d'eau de la Marina est entretenu par la pelle à bras long et, en cas de fort échouage, par le Sargator.

La task force. La ville « travaille actuellement sur la création d'une unité spéciale dédiée à la gestion des échouages, tant sur le volet administratif qu'opérationnel ».

## **| 3. Le maillon faible : où stocker les sargasses ramassées ?**

C'est le problème que la commune reconnaît ouvertement. Saint-François ne dispose pas de site de stockage en propre. Une fois ramassées, les sargasses doivent être évacuées, mais où ?

La mairie s'appuie sur la sous-préfecture et la cellule Pulsar pour « identifier rapidement des solutions de stockage ». Autrement dit : au moment où la saison démarre, le stockage n'est pas réglé.

#### **4. Les gaz toxiques : quel dispositif de protection pour les habitants ?**

Les sargasses en décomposition dégagent de l'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S), un gaz toxique à faible concentration et mortel à forte dose. C'est un enjeu de santé publique majeur pour les populations côtières.

Saint-François indique que la gestion des risques liés aux émanations de gaz est « désormais un volet spécifique intégré au Plan Communal de Sauvegarde ». La commune suit les relevés de Gwad'Air pour adapter ses interventions. "Le suivi régulier de leurs bulletins de prévisions et de dérive des nappes est très efficace pour anticiper les arrivages et organiser le positionnement de nos prestataires et de nos équipes sur le littoral" détaille Méryle Félicienne.

#### **5. Transport maritime : le port hors service ?**

"À Saint-François, le port n'est pas directement paralysé, contrairement à la situation subie à La Désirade où les rotations de ferry sont régulièrement perturbées".

La saison 2026 « s'annonce aussi intense que 2025 », reconnaît la mairie

pour qui de nouvelles perturbations du trafic maritime vers les îles voisines sont « malheureusement à craindre ».

---

**Cet article vous a éclairé ? Il est né de l'engagement de lecteurs comme vous. Rejoignez ceux qui rendent ce journalisme possible : abonnez-vous ou faites un don.**